



Déclaration liminaire du SNUipp-FSU CTSD 18 Mars 2019

Monsieur l'Inspecteur d'Académie

Les élu-es du SNUipp-FSU, comme à leur habitude, sauront à l'occasion de ce CTSD intervenir sur chaque point litigieux et ils sont nombreux, dont certains apparus après la tenue du groupe de travail et donc ni présentés ni discutés.

Aujourd'hui encore, comme à d'autres occasions, nous tenons à vous signifier la stupeur, les inquiétudes mais aussi la colère de nos collègues et des écoles face aux atteintes portées au mouvement des personnels.

Les modalités du mouvement dans notre département ont été le fruit de réflexions paritaires, dans lesquelles le SNUipp-FSU a su oeuvrer de manière constructive, et celles-ci font l'objet d'un large consensus ; elles ont su évoluer, s'améliorer en tenant compte des situations nouvelles. Le mouvement provisoire, tel qu'il était conçu, permettait une étude attentive des situations en groupes de travail où là encore les élu-es du SNUipp-FSU prenaient toute leur place, même si toutes n'étaient pas réglées idéalement, du fait des postes alors vacants.

La volonté clairement affichée de nommer, dès la 1ère phase du mouvement, coûte que coûte et « en force », et cela même à titre provisoire, n'est pas acceptable. Les zones infra départementales extra larges, alliées aux MUG prédéfinis et à l'ordre imposé, font fi des réalités propres à chaque département, fi des conditions de travail de nos collègues et de leur situation personnelle, fi des équipes dans les écoles. Cela va jusqu'à imposer des affectations dans l'enseignement spécialisé auprès des élèves les plus en difficulté.

Quel double discours que celui tenu par notre Ministre qui se vante de sa politique éducative et de sa bienveillance et qui dans les mêmes temps méprise ses personnels et leurs élu-es !

Cela s'ajoute aux refus de disponibilité, de temps partiel, aux résultats nationaux à nouveau catastrophiques des permutations informatisées et aux difficultés prévisibles quant aux demandes d'ineat/exeat. La politique éducative mise en place par injonctions, intimidations et sanctions complète un tableau bien sombre.

Que cherche donc notre Ministre ? A pousser les collègues à démissionner, à multiplier les situations de souffrance au travail ? Pour mieux recruter des contractuels non formés et moins rémunérés ?!

Nous serons d'ailleurs en grève et dans la rue demain pour protester contre la casse du service public menée tambour battant par ce gouvernement. Nous serons aussi dans l'action le 30 mars prochain pour dénoncer une Loi rétrograde et dangereuse pour l'Ecole et ses personnels.

Les collègues du département ont massivement signé la pétition initiée par le SNUipp-FSU pour réclamer un mouvement au plus proche des personnes. Nous vous la remettons aujourd'hui.

Ces nouvelles modalités du mouvement nous sont présentées comme issue d'une volonté ministérielle imposable à tous les départements et ce par le biais d'un logiciel commun. Le Ministère fait aujourd'hui le choix de « rompre » le contrat initialement établi en exigeant la suppression de certaines bonifications (éloignement par exemple), l'ajout d'autres bonifications ou règles en total décalage avec les réalités professionnelles des enseignants du premier degré.

Il impose des règles qui peuvent aboutir à nommer un collègue sur un poste non demandé... alors même qu'il pourrait être obtenu par un collègue intéressé et l'ayant saisi dans ses vœux !

Il fait aussi le choix de tenter de contourner les élu-es du personnel et fait fi du dialogue social.

Elles arrivent aussi dans une totale précipitation et impréparation notables qui obligent à décaler toutes les opérations plaçant là les collègues, les écoles dans des situations d'attente pénibles et contraires même à l'intérêt général de service.

Pour les élu-es du personnel mais aussi les personnels administratifs dans les Dsden, les délais sont intenable, la charge de travail énorme sans parler des risques de Bug inhérents à la mise en place d'un nouveau logiciel.

Est cela l'école de la confiance et de la bienveillance ?!

Mais tout ne vient pas d'« en haut » : des paramètres peuvent être plus ou moins quantifiés dans les départements, quelques marges de manœuvre, même si largement insuffisantes, subsistent.

Vous avez donc la possibilité, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, comme le SNUipp-FSU vous l'a demandé de :

- maintenir les bonifications pour enfants ;
- d'augmenter le nombre de vœux à au moins 40 possibles ;
- de proposer une nouvelle zone infra départementale pour restreindre le périmètre géographique imposé
- de modifier l'ordre des MUG en plaçant l'enseignement spécialisé en dernier et d'y inclure les BD ASH ;
- de modifier les points de bonification prévus pour prendre en compte les affectations dans l'Ash, en zone rurale ou en REP et REP + mais aussi sur un interim de direction ;
- de prendre en compte les situations des collègues entrant en Cappei en les laissant participer au mouvement sans pénaliser les collègues déjà titulaires des titres ; en prévoyant un accompagnement pour les collègues qui ont, pour partie, échoué à l'examen ; en maintenant la « priorité de retour » sur poste spécialisé des collègues en poste et volontaire pour y rester.
- de ne pas profiler les directions ou les postes de CPC, en REP et REP +

Nous serons aussi aux côtés de collègues qui seraient amenés à vous écrire pour solliciter une révision d'affectation qui serait très éloignée de leurs demandes et/ou compétences. Nous vous demandons d'ores et déjà d'étudier celles-ci avec attention et bienveillance.

Sur tous ces points et d'autres, les élu-es du SNUipp-FSU reviendront à l'occasion des débats de ce jour, pour porter avec détermination la parole des collègues et des écoles.

Enfin, puisque nous sommes réunis en CTSD, nous souhaitons évoquer la situation de l'école du Vieux Bourg à Cagnes/Mer où des annonces de fermeture d'école ont été faites, par le représentant du Maire, à l'occasion du dernier Conseil d'école sans même en informer en amont les enseignants ni leurs élu-es du personnel. Il semblerait que depuis d'autres pistes soient cherchées passant par d'éventuels travaux d'agrandissement.

Pour le SNUipp-FSU nous resterons attentif à l'évolution de cette situation afin que soit préservée cette école de proximité où une équipe dynamique œuvre au quotidien dans l'intérêt des élèves.